

Saône-et-Loire

Du changement à l'association Le Pont: «Notre utilité est incontestable»

Après 12 ans à la présidence de l'association de lutte contre l'exclusion Le Pont, Jean-Amédée Lathoud a passé le relais à Philippe Pottier. Après de nombreuses transformations, de nouveaux défis attendent l'association.

Une page se tourne pour l'association de lutte contre l'exclusion Le Pont. Après 12 ans à sa présidence, le Mâconnais Jean-Amédée Lathoud a choisi de passer la main. Douze ans au cours desquels, Le Pont s'est transformé. Passant de 133 à 343 salariés, tandis que son budget annuel gonflait de 8 à 21 millions d'euros, avec des financements de l'État, du Département et de l'Europe.

«En 2024, nous avons accompagné et aidé plus de 10 000 personnes en 2024», décrit Jean-Amédée Lathoud, «sans abris ou mal logés, jeunes de 18 à 25 ans sortant de l'aide sociale à l'enfance, personnes sous cu-



Philippe Pottier (à d.) succède à Jean-Amédée Lathoud à la tête de l'association Le Pont. Photo Johan Bozon

ratelle ou tutelle, demandeurs d'asile, malades, femmes victimes de violences, prostituées...

Pour ce faire, l'association dispose de huit établissements et 18 services répartis dans 11 communes du département. Et de 631 logements sur 33 communes.

Des missions diversifiées

En poursuivant ses missions d'origine d'urgence sociale, d'hébergement et de logements, Le Pont s'est diversifié. Dans l'économie sociale et solidaire avec la ressourcerie EcoSol et l'atelier de transformation ali-

mentaire Eco-cook en 2018; fin 2024, 113 personnes étaient en contrat d'insertion. Dans l'accès à la santé avec 35 lits d'accueil médicalisé à Saint-Vallier et des visites de personnes isolées dans les campagnes, avec les équipes mobiles de précarité...

«Nous avons aussi conduit des investissements importants», note Jean-Amédée Lathoud: un nouvel accueil de jour à Mâcon, des bureaux à Paray et Chalon, des logements au Creusot à destination de femmes victimes de violences. «Nous avons inventé au fur et à mesure dans cette association dont j'ai été très fier [...] Nous ne faisons pas du militantisme social mais sommes des professionnels de l'action sociale capables d'innover et de répondre aux urgences et aux besoins».

«Un travail d'intérêt général évident»

Le nouveau président du Pont se nomme Philippe Pot-

tier, habitant de Vitry-lès-Cluny. Cet ancien fonctionnaire de l'administration pénitentiaire de 73 ans, ayant dirigé plusieurs services d'insertion et de probation, a terminé sa carrière à la direction de l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP). «Cette association est faite de véritables professionnels, reconnue et qui fait un travail d'intérêt général évident. Ce sont des aventures passionnantes et d'une utilité incontestable» fait-il valoir.

Des crédits en moins en 2025

Un premier défi attend le nouveau président: une réduction de crédit pour 2025 assez significative de 730 000 euros. L'association devra se séparer de 18 salariés. Quelque 120 personnes en précarité ne pourront plus être accompagnées. L'association espère que ces réductions se feront dans la douceur.

● Johan Bozon

Saône-et-Loire • Transport sanitaire: un bond de près de 20 millions d'euros en six ans

Au mois de mai, les taxis ont lancé un mouvement de contestation nationale contre la réforme de la convention tarifaire sur la base de laquelle ils travaillent avec l'Assurance maladie. Selon la réforme, un «forfait national de prise en charge et d'accompagnement» de 13 euros, incluant les quatre premiers kilomètres, serait mis en place. Au-delà, un tarif kilométrique unique existerait dans chaque département. L'objectif de cette réforme, qui doit entrer en vigueur le 1er octobre 2026, est, selon le gouvernement, et plus particulièrement le ministère des Finances, de réaliser des économies de 300 millions d'euros pour l'Assurance maladie. Pour le seul département de Saône-et-Loire, entre 2018 et 2024, le montant remboursé pour le transport des patients a bondi de 19,2 millions d'euros. La part des taxis est passée de 56,3 % à 60,9 %, soit de 23,5 millions à 37 millions d'euros.

● Nathalie Magnien

